

H^e Garonne



S^t SULPICE

SUR

Leze

J. Dupre



LONG

l'impulsion des seigneurs et des moines "Le Lezatis" ou Pedagès de St Sulpice à St Ybars s'individualise avec ses coutumes particulières. Le régime seigneurial était la seule organisation possible à cette époque où le pouvoir central était faible et lointain et où le droit n'avait de chances d'être respecté que s'il était appuyé par une force immédiatement disponible.

À partir de 1.022 le Midi se retranchait de la chrétienté. L'hérésie cathare, née dans les pays balkaniques, importée de Lombardie en France avait pris racine là où l'anarchie féodale laissait le champ libre. Doctrines simple, morale large pour la masse des croyants, qui devaient adhérer au double principe : dieu du bien et dieu du mal, et accepter de recevoir, aux approches de la mort le "Cristolamentum" ouvrant seul les portes du paradis. Pour tenter d'érayer l'hérésie St Dominique passa avec sa parole enflammée et ses pieds nus. Il rendit visite en particulier aux chevaliers de Malte suspectés

en raison de leur amitié envers le comte Raymond VI de Toulouse.

Pendant la Croisade (1.209-1.229) les troupes du roi d'Aragon et du comte de Foix empruntent les routes de la vallée pour secourir Raymond VII. Après l'écrasement de Raymond VII et de ses alliés à la bataille de Muret (1.213) par Simon de Montfort

l'ordre se rétablissant, les Hospitaliers conçurent le projet qu'ils avaient à tirer de la formation d'une agglomération (profits financiers et politiques).

(1257 ^{travaux} _{complets})

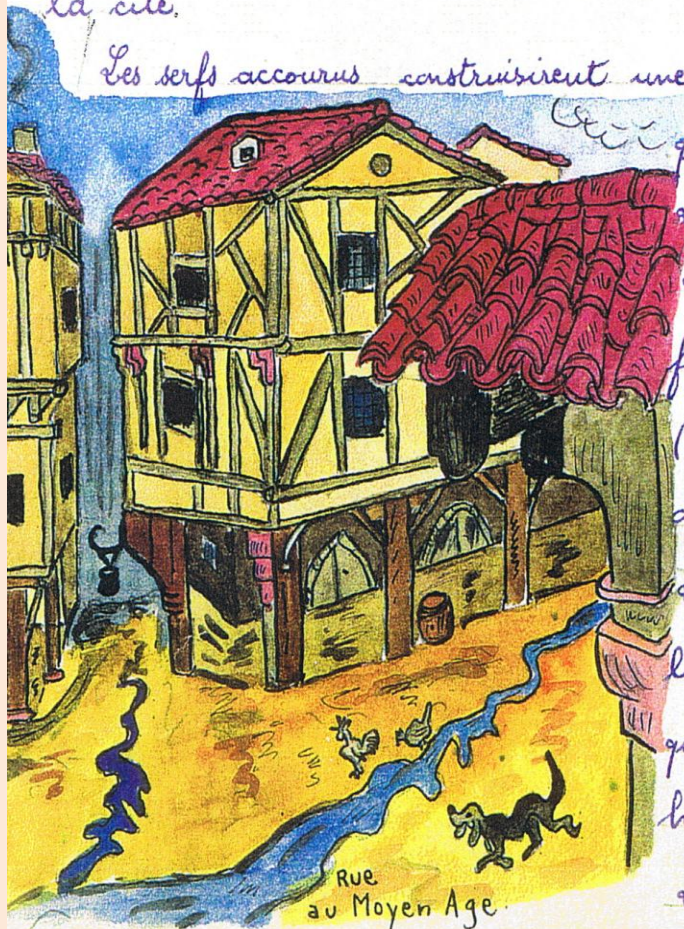
L'agglomération prit donc corps entre 1.250-1.350. Pour attirer et retenir les paysans, l'ordre de Malte leur consentit des contrats libéraux, comportant l'allègement temporaire ou perpétuel (des cens et des redevances),

moyennant quoi les serfs accourus s'engageaient à essarter. Les droits de pacage, de glandée, ramassage du bois et les usages de vaine pâture furent précisés. Ce qui caractérise la formation de ce village ou bastide c'est le résultat d'une entente, d'une association entre les propriétaires immédiats du sol les "hospitaliers" et l'autorité supérieure d'Alphonse de Poitiers comte de Toulouse (1.220+1.271).

Les hospitaliers firent la donation des terres nécessaires à la construction et Alphonse de Poitiers assura la construction et la protection de la bastide fondée sur des plans géométriques. Alphonse de Poitiers mort durant la Croisade, le roi Philippe III en



1. 247 en devint l'héritier. D'où l'Armorial avec les fleurs de lys de la Maison de France. La charte octroyée par les hospitaliers et le roi étant large, garantissait certaines coutumes aux habitants. Ils avaient des franchises, des dispositions de droit civil, une organisation judiciaire et municipale pratiquement autonome. Dans une salle basse de la Commanderie se réunissaient les échevins ou conseillers et le maire. Une milice communale était chargée de la police et de la défense de la cité.



RUE
au Moyen Age.

Les serfs accourus construisirent une bastide avec place centrale aux quatre côtés réguliers et bordés d'arcades. Les rues se coupaient à angles droits. Quatre principales portes d'entrée fortifiées furent aménagées.

(Porte de Lézat, Porte d'Auterive, Porte de Toulouse, Porte de l'Eglise).

Les proclamations royales étaient lues après appel de la trompette aux quatre portes et devant la Commanderie, habitat du chef des Hospitaliers.

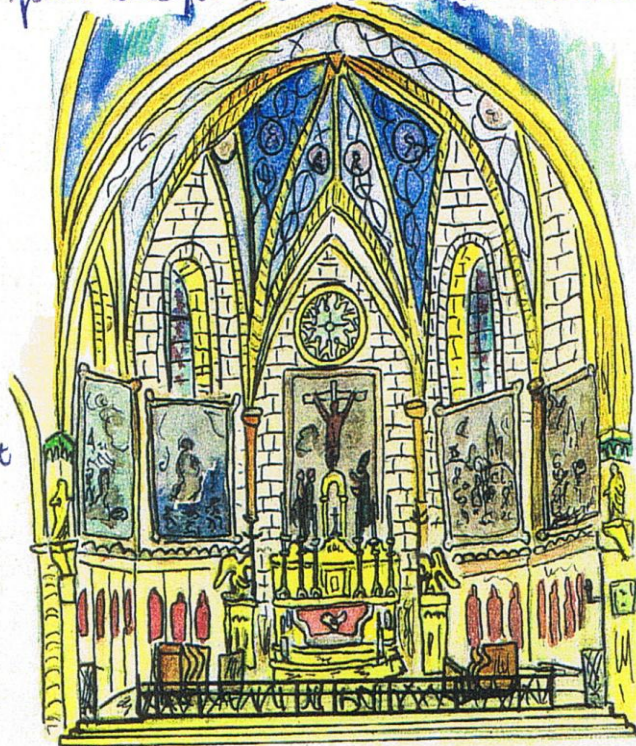
La cité fut mise sous la protection de Saint-Sulpice évêque de Bourges (mort en 591) - fête le 13 janvier, grand défricheur matériel et spirituel qui réussit à implanter la foi là où elle n'existait pas, tout comme la bastide réussit à s'emparer après une lutte opiniâtre contre l'élément naturel et végétal. De là le nom de la cité.

L'église d'un gothique baroque fut bâtie entre 1470 et 1480 sous (Louis XI). Les recherches esthétiques intérieures l'emportent sur une idée constructive parvenue à son complet rendement. Des chapelles s'insèrent entre des contreforts rigides (style plus géométrique). Les habitants, sous la direction des chevaliers prennent part avec foi à l'œuvre de construction.



Bénitier
du
XVI^{ème} siècle

Elle présente une porte romane enrobée et surmontée d'une grande rosace. Une belle tour complète une flèche élancée. La dérivée toute aérienne est un heureux ajustement de l'arc riblé et de la croisée d'ogives (style français l'opus francigenum). Les fresques d'une beauté réaliste embellissent l'admirable chapelle de la Vierge. A l'intérieur nous remarquons la présence d'un bénitier en pierre du XVI^{ème} siècle qui subit des dégradations. Le splendide carillon fut épargné pendant la révolution.



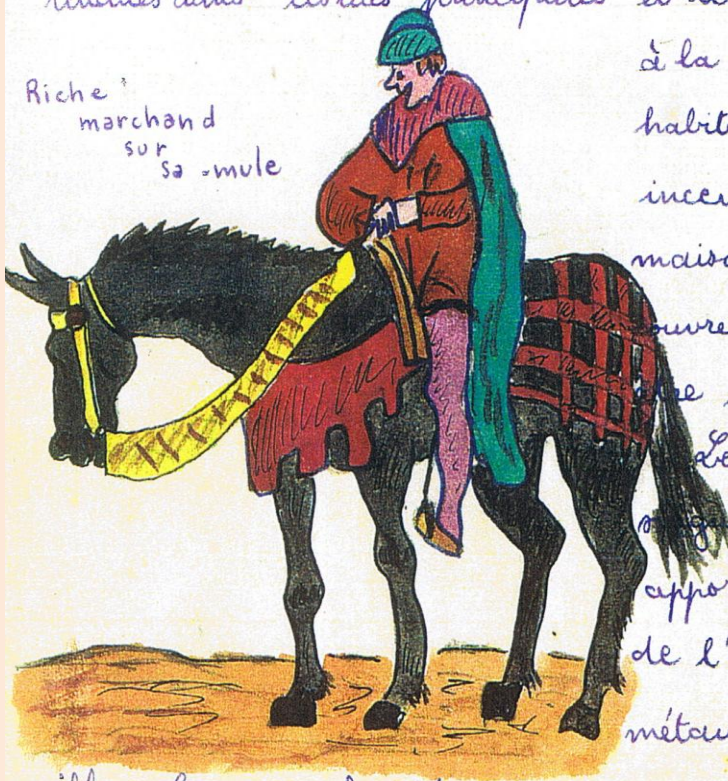
Le maître autel en marbre attire par son imposante majesté. Le cimetière se trouva accolé à l'église car les chrétiens et sulpiciens en gens de leur époque, désiraient être serrés contre les murs de l'église pour que les eaux de pluie, sanctifiées par leur contact avec le toit de l'édifice consacré s'égouttassent sur leur tombeau.

La Vie

au Moyen-Âge, dans la Cité était bruyante

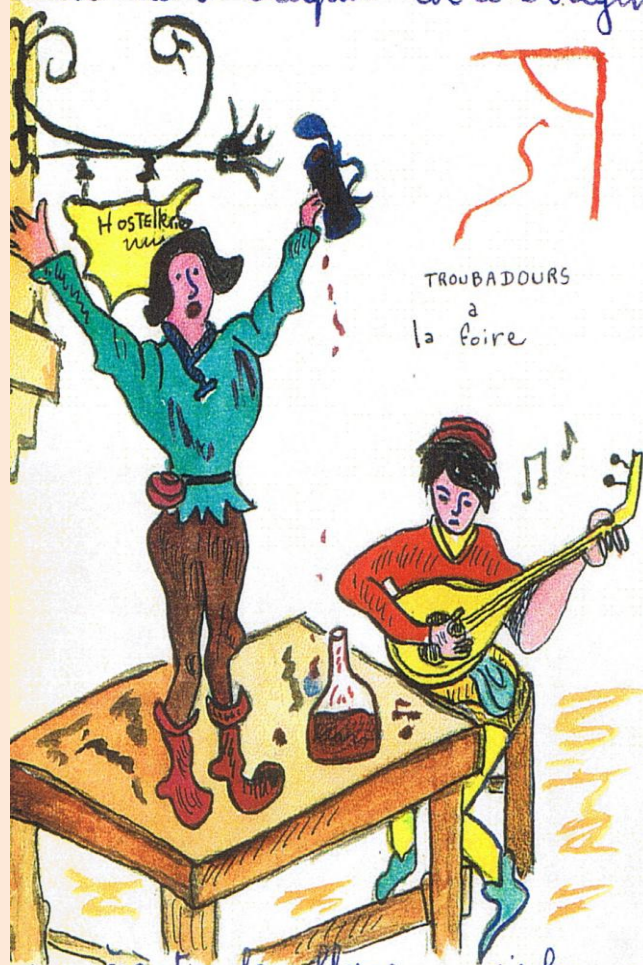
Des rues s'exhalait une grande puanteur. L'eau s'écoulait en leur milieu parmi les débris. Les porcs vagabondaient en toute liberté remuant les ordures ménagères. Aux anneaux fixés dans les arcades étaient attachés les mulets, chevaux. La nuit les chaînes étaient tendues dans les rues principales et le veilleur de nuit passait une lanterne à la main pour protéger le repos des habitants et pour s'assurer que l'incendie ne menaçait pas les maisons construites en bois. Dès le couvre-feu tous les brasiers devaient être éteints.

Riche marchand
sur sa mule



Les jours de foire la bastide s'animaient gaiement. Des commerçants ambulants apportaient les denrées qui venaient de l'extérieur : poisson séché, étoffes, peaux, métaux, riz, épices. Et l'entrée de la ville les marchands versaient des tarifs de péages.

Les foires étaient l'occasion de divertissements variés. Des baladins faisaient des jongleries et des tours d'équilibre ; des troubadours, des montreurs d'ours, des charlatans et des lutteurs attiraient la foule autour des tréteaux. Les transactions sur les bêtes et surtout sur la « quède » plante tinctoriale (pastel) du nom des petits paquets de poudre qu'on en extrayait doublaient d'importance. La fonction marchande de la ville de St Sulpice est à l'origine de son développement. La bastide



TROUBADOURS
à
la foire

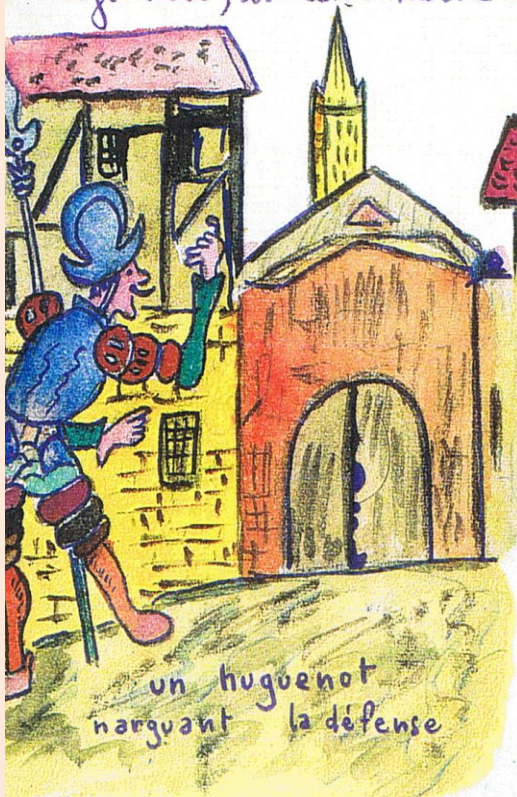
a drainé une belle part du commerce de la vallée de la Lèze.

Parfois devant l'église on jouait des mystères c'est-à-dire des scènes tirées de la vie du Christ. La représentation durait parfois plusieurs jours; la mise en scène était souvent bien naïve : l'enfer était figuré par un animal monstrueux qui jetait des flammes par sa queue immense. A l'autre extrémité, c'est le paradis où Dieu trône entouré d'anges.

Divers incendies dus à la malveillance ravagèrent le village; mais la ville réparait rapidement ses ruines et le commerce était florissant.

Durant

la période de la Réforme une grande surexcitation régnait avec des violences individuelles. Le protestantisme fit des progrès dans la Haute-vallée de la Lèze : le Carla, le Mas d'etzil. Du côté catholique Montluc rivalisa dans la région de cruauté avec le célèbre capitaine Vindrac. Le capitaine chef de bande huguenote, ancien moine de Lézat, pillait et ravageait la région fort connue de lui. St Sulpice restant réfractaire

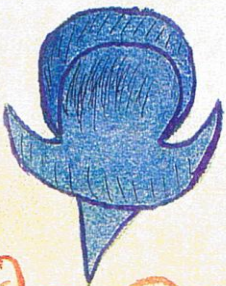


un huguenot narguant la défense

aux doctrines calvinistes le capitaine à la tête des religionnaires ^{attaqua} sans succès St Sulpice en 1582. Il reste de cet épisode une fresque à l'église. Bien avant lui les catholiques dont bon nombre de St Sulpiciens avaient repris le Carla en 1569, assiégé le Mas d'etzil, pillé Beauville en Lauragais. Durant cette période troublée le service de guet du village fonctionna d'une manière admirable pour éviter toute surprise. Le commerce et l'artisanat villageois souffrirent de l'anarchie générale qui régnait en France à cette époque là.

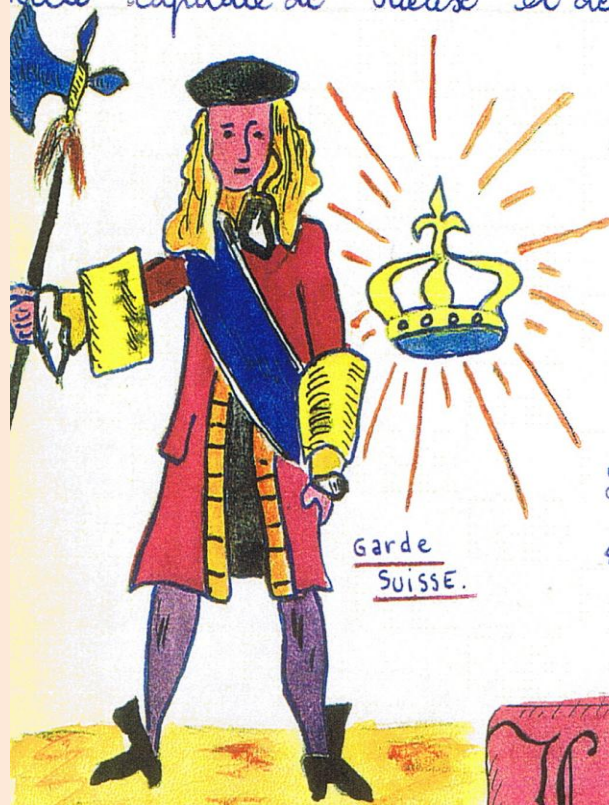
Sous

Louis XIV fut remanié le pont sur la Lèze. Des sergents rassembleurs venaient aux foires en beau costume de fusilier ou de grenadier, et promettaient à la jeunesse richesse et gloire. Ils offraient à boire ! Des jeunes gens signaient leur engagement : ils étaient soldats. Au point de vue



administratif, financier, judiciaire, St Sulpice à l'époque du Roi-Soleil appartenait au diocèse de Rieux, lui-même subdivision de la généralité de Toulouse. Pour les questions financières, le diocèse était pourvu d'une assemblée dite de l'Assiette, d'après le nom de sa fonction, assier l'impôt. Cette assemblée se composait des consuls de la ville capitale de Rieux et des députés des villes principales (Montaquié, Carbonne, le Fousseret, Cazères, St Sulpice, Lézat, Gaillac-Foulzy, St Ybars).

Un juge royal dépendant de la Sénéchaussée de Toulouse rendait à St Sulpice la justice au nom du roi. Les revenus du diocèse dans lequel St Sulpice était intégré s'élevaient à 45.000 livres.

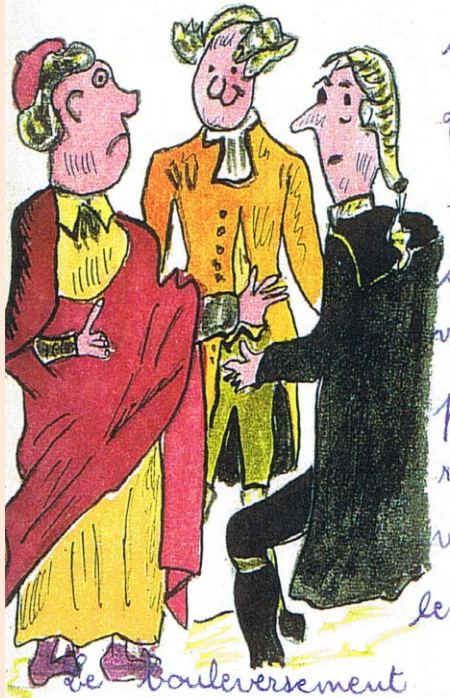


La Révolution

Les événements de 1789 furent accueillis d'abord dans le calme. St Sulpice y puisait un réconfort. Elle espérait recouvrer ses libertés et les privilèges que les rois de France lui avaient enlevés peu à peu sous tous les règnes; les St Sulpiciens comptaient aussi que dans le futur ils seraient moins accablés d'impôts.

C'est dans cet état d'esprit que les délégués du village abordèrent l'Assemblée des Trois ordres réunie au diocèse de Rieux (mars 1789)

LES 3 ordres



Ils voulurent se mettre d'accord avec le reste du pays en ce qui concernait les libertés publiques et la suppression des abus, mais ils firent surtout remarquer qu'ils entendaient conserver le caractère indépendant de la petite cité. C'est ainsi que les st sulpiciens s'embarquèrent dans la Révolution. Dès lors, notre village en subit toutes les phases; on suivait pas à pas les événements de Paris qui se reproduisaient à St Sulpice, avec du retard, il est vrai, le temps employé pour les communications et le voyage, mais ils y avaient toujours leur répercussion,

le bouleversement des choses anciennes et vénérables n'alla pas sans résistance des uns et, malheureusement, sans la repression des autres. Pendant quatre années ce fut le désordre, le trouble de la vie et l'incertitude du lendemain.

1789

En 1789 Monsieur Guillaume de St Geniès maire de la commune est invité à envoyer (en février-mars) à l'assemblée du diocèse de Rieux (division administrative des Etats du Languedoc) des délégués chargés de délibérer sur la régénération des Etats du Languedoc, qu'ils solliciteront auprès du roi. Sur les cahiers de doléances rédigés, les délégués st Sulpiciens demandèrent une baisse du prix du pain, du blé, de la gabelle. Le droit aux députés de consentir l'impôt et une diminution de la dîme due à l'Ordre de Saint-Jean.

- valet consulaire → 12 livres — greffier de la communauté : 40 livres.
- pour la conduite de la remontée du poids de l'horloge : 12 livres (en juin 1789 Jacques Rougé forgeron répare l'horloge pour 6 livres)
- pour le loyer de la maison communale → 6 livres.
- pour servir à l'achat de la cire du veu fait par la communauté à Notre-Dame → 8 livres.
- pour servir de fond aux dépenses imprévues → 40 livres
- en faveur du commandeur de Renneville → 12 livres
- voyages à l'assemblée de la Sénéchaussée à Toulouse 408 livres
- **245 livres 12 sols, six deniers** pour les pauvres de l'hôpital de St Sulpice.

Ce budget fait ressortir la dépense exagérée des notables de la ville (frais de voyage), au détriment de l'aide sociale qu'aurait pu apporter la communauté pour secourir les indigents.

La population à cette date était de : **883**

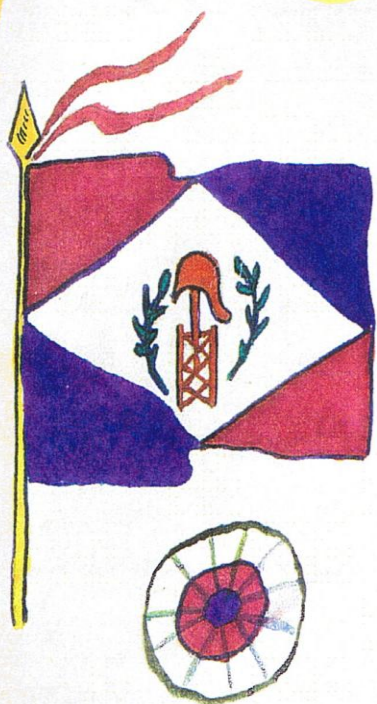


LE PAYSAN LIBRE
TRAVAILLANT POUR LUI SEUL

Hommes -----	230
Femmes -----	236
Garçons au-dessous de 14 ans	80
Filles au-dessus de 14 ans	61
Garçons au-dessous de 14 ans ...	134
Filles au-dessous de 14 ans	113
Vieillards -----	6

Infirmes : 5 — Domestiques mâles non employés à la culture : 5 — Domestiques femmes non employés à la culture : 13. En outre il y avait 5 chevaux de selle et 5 chevaux de voiture. La suppression de l'impôt ecclésiastique (dîme) avait amené une augmentation des revenus de la population de 3.200 livres. On versait pour la dîme autrefois (le 1/10 du blé et du vin, les 1/12 des légumes, foin, millet.

1.790 - 1.791



Grâce à la fermeté des députés du Tiers Etat, les Etats Généraux se muèrent en Assemblée Nationale, puis en Assemblée Constituante. L'autorité du roi était abattue. Les députés donnèrent ainsi à la France sa première constitution tout en définissant les droits de l'homme et du citoyen. Toutes les réformes que le peuple avait réclamées dans les cahiers de doléances furent réalisées. L'année

1.790 allait voir s'effectuer la révolution administrative décrétée le 22 décembre 1.789. Le diocèse de Rieux disparut et une partie, la plus grosse fut intégrée dans la nouvelle division administrative : le département de la Haute-Garonne. Ce département était divisé en 8 districts (Toulouse, Rieux, Villefranche de Lauragais, Castelsarrasin, Muret, St Etienne, Revel, Grenade) et les districts en cantons.

Le district de Rieux comprit en particulier 7 cantons : Rieux, Montesquieu, Cazères, Carbonne, le Fossieret, Gaillac-Boulzac, St Sulpice. La ville de St Sulpice fut donc fière de prendre rang de canton et élit sa municipalité en fonction de la nouvelle loi communale.

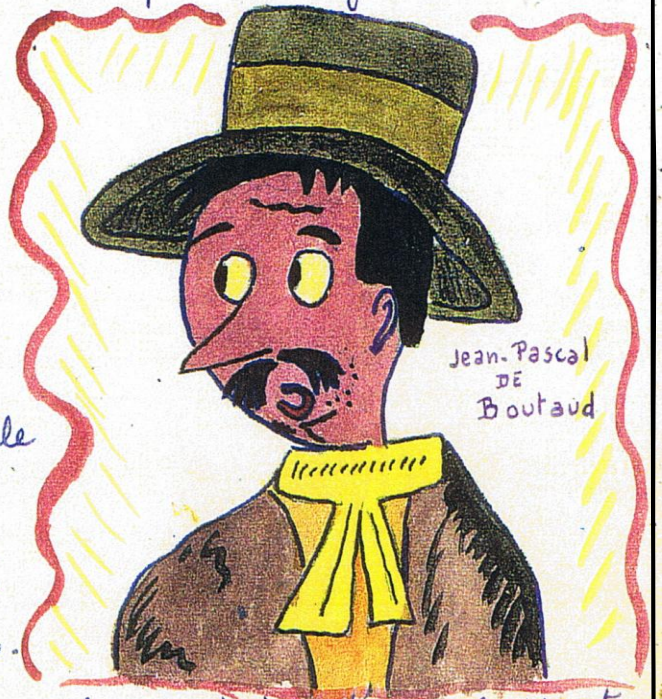
Les St Sulpiciens citoyens actifs seulement prennent part au vote. Pour être citoyen actif, il fallait avoir 25 ans, être domicilié

dans la commune, n'être pas serviteur à gages et payer une contribution égale à 3 journées de travail. Les citoyens actifs élisent six officiers municipaux, des notables dont le nombre est double de celui des membres du Conseil municipal. Un Procureur syndic est nommé avec un substitut pour quatre ans. Tous deux ils représenteront l'Etat et auront droit aux séances délibératives du Conseil Municipal. Ils interviendront seulement comme avocats de la égalité.

Les conseillers municipaux, les notables, le procureur formaient le conseil général de la Commune.

Le 24 janvier 1790 après avoir vu les lettres patentes du roi Guillaume de St Omer maire sortant Pierre Baudou son lieutenant procèdent à l'élection de la nouvelle municipalité. Monsieur Jean-Pascal de Boutaud est proclamé maire après le résultat du scrutin.

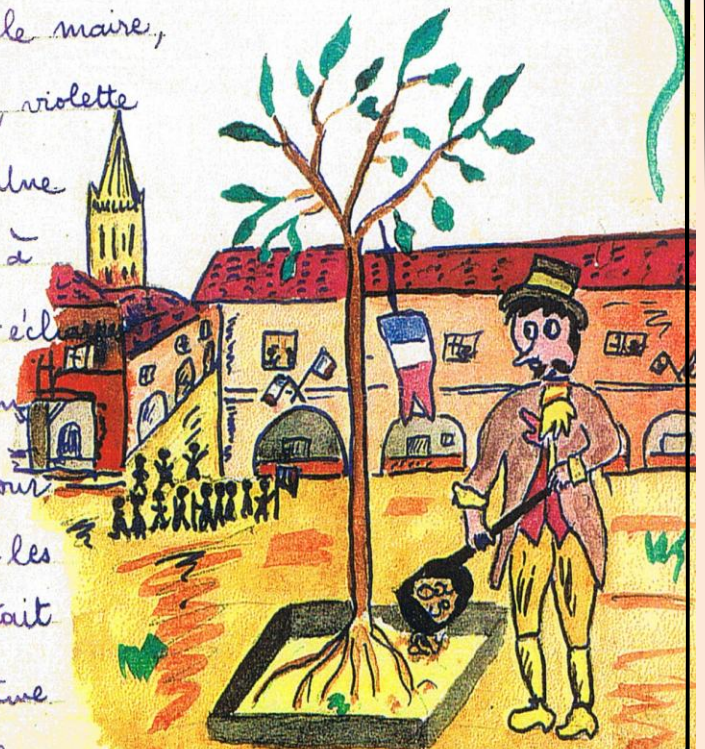
La nouvelle municipalité demande la permission d'un emprunt de 400 livres pour l'achat de fusils. et après le reçu d'une lettre du maire de Carbone adhère à une confédération des villes et villages voisins afin que les ennemis de la révolution soient découragés en voyant des forces invincibles unies par un lien fraternel.



Une garde nationale étant constituée dans la commune, les volontaires nationaux de St Sulpice sont convoqués le 13 juin 1790 par Monsieur de Sicard leur général et le chevalier de Boutaud leur colonel. Ils décident d'envoyer une députation à la fête de la fédération de Toulouse qui scellera l'unité nationale. Les volontaires se désespèrent de constater que malgré le zèle patriotique ils n'ont pu obtenir que 50 fusils.

L'élevation au rang de canton de la commune devait faire prendre une grande importance à ses administrateurs qui décident de se procurer les nouveaux attributs relatifs à leur charge. Le maire, officiers municipaux, procureur de la Commune porteront pour marque distinctive par dessus les habits une écharpe aux trois couleurs : bleu, rouge, blanc attachée dans un nœud et ornée d'une frange couleur d'or pour le maire, blanche pour les officiers municipaux, violette pour le procureur de la Commune. Une somme de 168 livres est demandée à l'Intendant pour l'achat des sept écharpes.

Le 14 juillet en grande pompe un arbre de la liberté fut planté sur la place publique pour montrer que les St Sulpiciens étaient français car tel était leur désir et leur volonté. En même temps se crée une société des amis de la Constitution.



L'arbre de la liberté



1791

À la fin de l'année 1790 avait eu lieu le renouvellement des officiers municipaux dans l'église paroissiale, au son des cloches. Monsieur Jean de Bontaud était réélu maire, Monsieur Jean Raymond Monna procureur. Monsieur de Licard est proclamé, juge de paix du canton le 13 janvier 1791 après la refonte du système judiciaire. Il prête le serment

La Constituante se heurtant à des difficultés financières décida de se tirer d'affaire en enlevant à l'Église ses propriétés et en les mettant en vente au profit de l'État. Elle émit ainsi des billets de banque ou assignats. En vertu des ordres reçus, relatifs à cette nouvelle réforme foncière on procéda en mars 1791 à la division territoriale des biens de l'Ordre de Malte.

La Commune est divisée en trois parties :

- La première section dite de la ville est limitée au levant par la Lèze, au nord par la communauté de Montaut et le territoire de Montgerin au sud.

- La deuxième section dite de St Colombe est limitée

par les territoires de Grâce-Dieu, Espèce, chemin about à Anterie.

- La 3^{ème} section dite de Baudou est limitée au levant par le territoire d'Auribail et de Grâce-Dieu, au Nord par Abtant, au couchant par la rivière Leze et au Sud par la route d'Anterie.

On procède en mars 1791 à la réfection des bas côtés des chemins. Ceci est à la charge des propriétaires attenants.



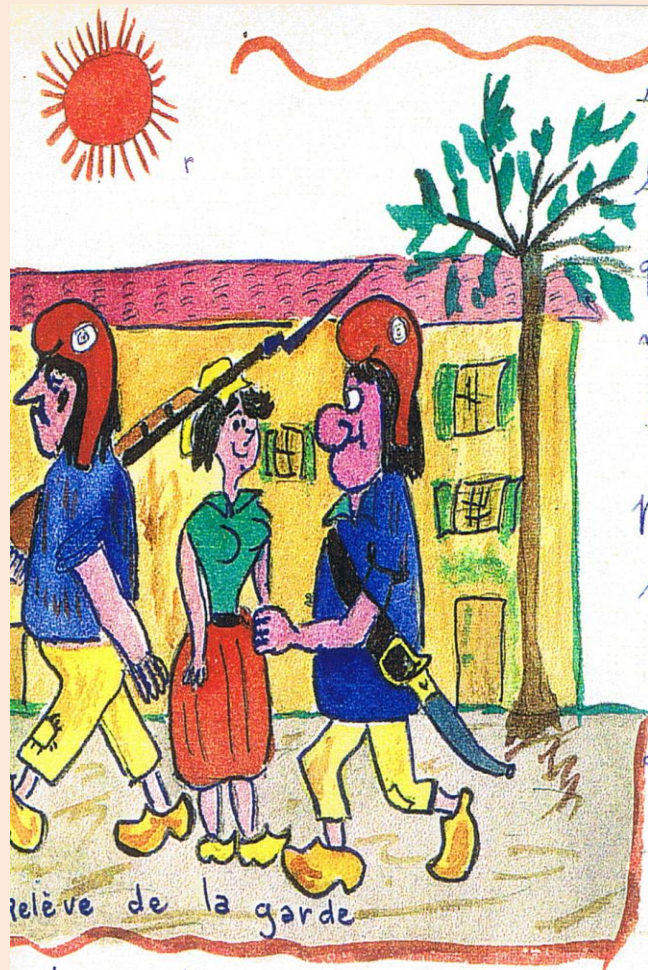
Un atelier de charité est ouvert pour secourir les pauvres qui gagneront un salaire fixe de 5 petits pains par jour pour les hommes et de 3 petits pains pour les femmes.

Les pauvres déblaieront les terres qui se trouvent au couchant de l'église et continueront à combler des portions de fossés dans ce secteur.

Le 17 juin 1791 le Conseil général de la Commune est

souvoqué en assemblée extraordinaire à l'église afin d'élire de nouveaux électeurs pour les assemblées départementales et nationales.

Le 19 juin de la même année St Sulpice qui se trouve sans prêtre est avisé que les assemblées électorales du district de Rieux en accord avec la nouvelle Constitution Civile du Clergé avaient élu Monsieur Vincent Pujol, prêtre du lieu de Saleich, prêtre à St Sulpice. Ce dernier avait obtenu de l'évêque du département le visa en date du 14, mais avait refusé de se



rendre à St Gulpice pour prêter
le serment. Il ne pouvait admettre
qu'il fût élu par des citoyens qui
n'étaient même pas tous catholiques.
La prestation du fameux serment va
passionner le public jusqu'au mois de
septembre.

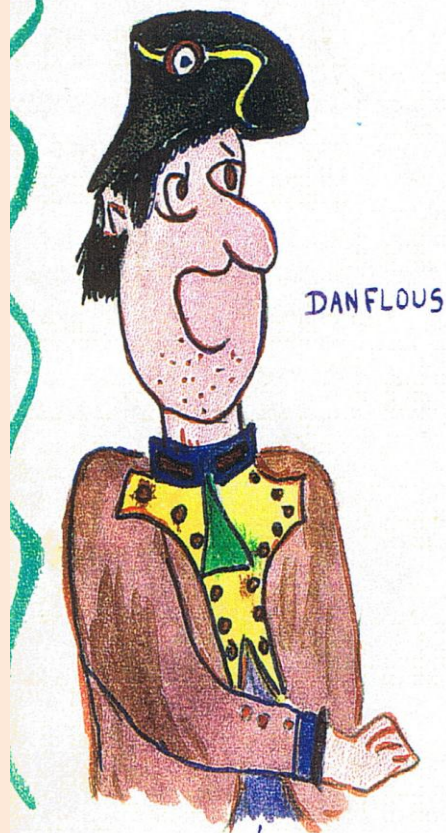
Le 14 juillet 1791 la fête nationale
a été célébrée sur la place publique.
Les officiers municipaux sont présents
ainsi que certains notables. On

déplore l'absence du maire et du procureur de la commune Abbona.
La commune étant toujours sans curé M^r Montastruc prêtre
constitutionnel assermenté, de Montaut célèbre la messe puis la
garde nationale, les administrateurs de la commune prêtent devant
l'autel de la patrie édifié sur la place publique le serment
d'adhérer à la fédération générale du royaume, d'être fidèle à
la nation, à la loi, au roi.

Dans l'après-midi de ce 14 juillet les officiers municipaux
interrogent des gens qui attestent que Abbona procureur de la
commune est contre les prêtres assermentés et pour l'excommunication
de ceux qui assistent à la messe. On le suspecte d'être favorable au clergé romain.

Le Sieur Guittard greffier prend de l'importance et signe les procès-verbaux avec les officiers municipaux. Le 31 juillet 1791 on désarme la garde nationale s^t sulpicienne et Guittard devient administrateur du Directoire de district. Il se démet donc de ses anciennes fonctions de greffier.

On assiste toujours aux réticences de M^r Vincent Bujol prêtre réfractaire. Une solution est trouvée par l'assemblée électorale de Rieux qui nomme Jean Pierre Laborde religieux dominicain prêtre de S^t Sulpice. Il eut l'institution canonique de l'évêque métropolitain. La Borde prêta à la mairie le serment requis et il lui fut accordé un procès-verbal pour exercer. Aussitôt en place le nouveau curé eut des démêlés. Le 27 octobre l'Assemblée de la Commune est informée que Jean Bourna procureur a été requis par Guillaume Carrière, citoyen actif, pour le fait que le Sieur Laborde curé de la ville aurait refusé d'administrer malgré les pressions les derniers sacrements à son épouse malade. Le procureur de la commune a constaté par procès-verbal le dit refus. La population s'est émue et le Conseil général de la Commune prend des décisions pour qu'aucun malade ne soit privé de secours spirituels. Le Directoire de la Commune envoie ensuite le procès-verbal au chef-lieu de district Rieux, pour qu'il soit examiné.



Le procureur de la commune : Abana, âgé est remplacé par Guillaume Carrière.

• En décembre 1791 tout le village est passionné et bouleversé par l'affaire Danflous. L'Assemblée primaire de la Commune s'étant réunie à l'église sous la présidence du doyen d'âge Abana, Danflous voulut par la force s'emparer de la présidence.

Le dit Danflous ancien major de la légion révolutionnaire et son frère capitaine de la légion voulurent écarter Abana prétextant qu'il n'avait pas prêté en juillet le serment.

Aidé de légionnaires, de certains citoyens Danflous s'empara de la place et forma

une assemblée qui lui était vouée. Il se fit nommer maire et élut également des légionnaires conseillers municipaux.

L'ancienne municipalité écartée avec de nombreux membres de l'assemblée primaire se retire dans une chapelle de l'église et décide après délibération de se transporter à Bieux pour contester cet éclatant coup d'état, fait dans l'illégalité.

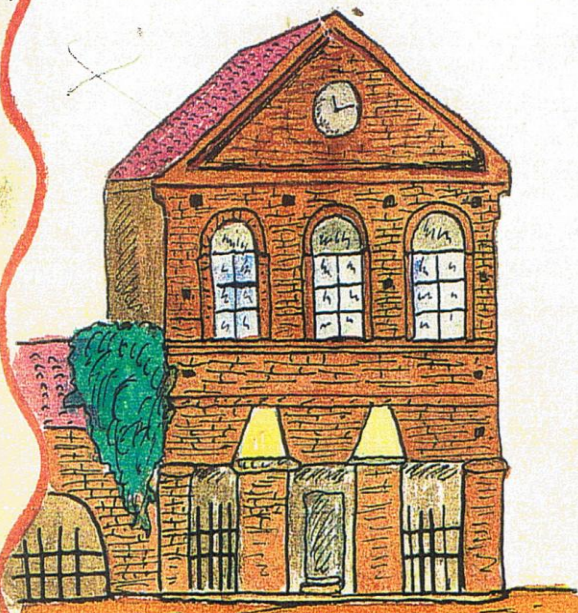
L'assemblée de Bieux voyant dans cette affaire les manœuvres personnelles et les intrigues casse les élections illégales de Danflous. Guittard redevient greffier. De Boutaud reste maire.

1.792

En janvier 1.792 la commune fait part à l'assemblée départementale d'un vœu réaliste, riche d'avenir s'il avait été suivi. Ce vœu tendait à adjoindre au canton de St Sulpice pour le rendre vraiment viable au point de vue numérique et administratif certaines autres communes telles qu'Esperce, Capens, Marquefave, Lacauque après accord avec les municipalités intéressées.

On commence à construire la mairie car le local de la maison municipale était loué. La porte de la ville, du côté de l'église menaçant de tomber est démolie pour aérer la ville. La maison commune se bâtit avec les matériaux de démolition sur l'emplacement de la place couverte. La construction se fait à

la journée et non à l'entreprise afin de faire gagner la vie à tous les citoyens. Un cachot est prévu dans le nouvel édifice. La réfection des routes est entreprise et l'on emploie aux ateliers de charité st sulpiciens du 15 février au 15 Mai 1.792 (50 hommes et 100 femmes ou enfants). A cette époque il y eut une perte du 1/4 dans les récoltes, due aux intempéries de printemps et à la sécheresse



L'ancien maire construit en 1792

Des plaisantins avaient fait circuler la rumeur qu'on allait enlever mystérieusement l'arbre de la liberté, le maire réagit en lançant le 18 juin 1.792 l'appel qui suit :

« Des gens mal intentionnés avaient formé le projet d'enlever l'arbre de la liberté que le civisme de certains citoyens avait porté à élever dans la place publique de cette ville, mais attendu que pareille entreprise serait reprehensible sous tous les rapports et que la tranquillité publique pourrait être compromise, défenses sont faites à tout individu de ne rien entreprendre pour l'enlèvement de l'arbre ou d'en planter un second. Il pourrait exister quelque tumulte contraire à la loi. Le tout sous peine d'être poursuivi comme perturbateur du repos public ». Dès lors le rapt de l'arbre ne fut pas entrepris.

Le 15 juillet sur la place publique au pied de l'arbre de la liberté, au son de la caisse, le serment fédératif est renouvelé.

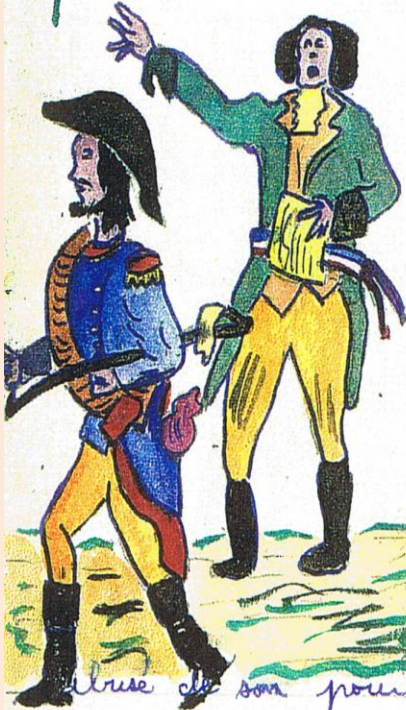
Pendant ce temps les souverains étrangers craignaient de voir leurs sujets imiter les français et pensèrent que leur intérêt était de faire la guerre à la France, de la battre et de rendre à Louis XVI son pouvoir absolu. L'Autriche devenait menaçante aussi la France lui avait-elle déclaré la guerre en avril 1792. Notre armée peu prête fut battue en Belgique.

Les Prussiens s'allièrent aux autrichiens, la situation empirait.

Le 1^{er} août 1792 fut lue aux quatre portes de la ville la proclamation de la Patrie en danger décrétée par l'Assemblée Législative.

Le 10 août le roi suspecté d'intelligence avec l'ennemi est détroné après la prise des Tuileries et le 19 août suite à cet événement la politique communale prend un tournant décisif. La municipalité stulpicienne jugée réactionnaire est suspendue. Le Conseil général de la République envoie une mission en surveillance permanente à St Sulpice.

Représentant
en mission
à St Sulpice



De nombreux chefs-d'accusations sont élevés contre la municipalité :

- lors de la plantation de l'arbre de la liberté, suivant les dénominations, le drapeau était ~~bleu~~ et blanc, le rouge manquait.

- la municipalité est accusée de n'avoir pas mis le Conseil Général de la Commune en surveillance permanente.

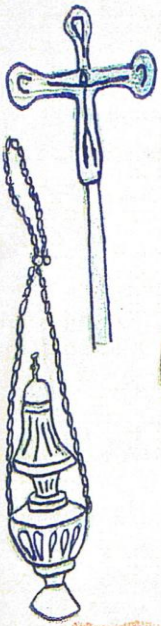
- la municipalité avait en outre continué à reconnaître le sieur ~~Boutaud~~ nouveau commandant de la Garde Nationale alors que celui-ci avait été destitué.

- Le sieur de Boutaud maire noble a également abusé de son pouvoir de maire en se faisant lui-même commandant de la garde nationale et en distribuant des ordres aux officiers de la légion.

Après l'épuration qui s'ensuit le Conseil municipal est destitué et remplacé par un conseil provisoire.

Antoine Aruba est nommé maire et deux commissaires du district se transportent sur les lieux pour y faire l'installation de la nouvelle municipalité. Le 20 août 1792 le procureur syndic et des hommes de loi du district de Rieux se transportent à St Sulpice pour enquêter. Le maire de Boutaud rend les clés des prisons, le sceau ; tous rendent l'insigne de leurs attributs sauf Carrière, procureur en fuite.

Pirgade est nommé procureur à sa place. Le 3 septembre dans l'après midi le Corps municipal, le procureur, les notables se sont transportés sur la place publique auprès de l'arbre de la liberté.



afin de faire la lecture de la lettre du ministre de l'Intérieur sur l'abolition de la royauté.

Le 25 novembre un inventaire sur l'argent détenu à l'église est fait :

- une croix d'argent à l'usage des processions
- un petit buste reliquaire
- un encensoir
- un bras de St Sulpice en bois argenté.

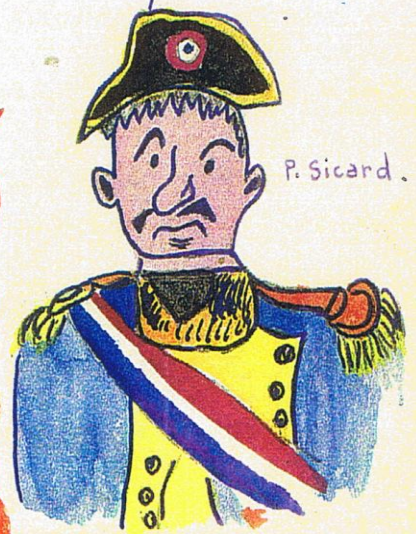
On retire tous les objets en argent sauf le bras afin de secourir la patrie en danger.

On procède à la vente des biens des émigrés ; un secours est donné aux familles des 15 volontaires de l'armée.

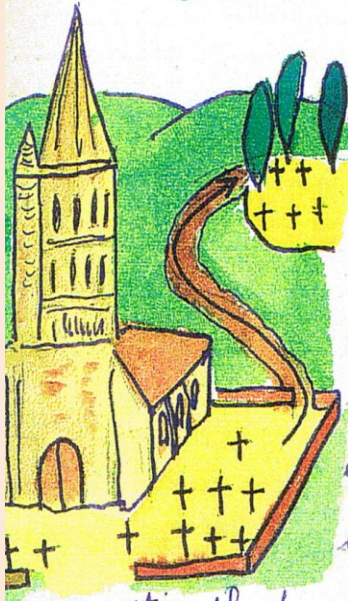
Le 2 Décembre 1792 le corps municipal provisoire, le conseil général, le procureur, le greffier sont renouvelés.

89 votants, citoyens actifs élisent Laborde - curé révolutionnaire simple, président de l'assemblée électorale.

Pierre Sicard est nommé maire. Jean-Pierre Danflous à l'origine du coup de force de 1791 est nommé procureur. Tous prêtent le serment. Le curé remet les registres d'état civil tenus par l'église depuis 1584.



1.793



Le 6 janvier 1793 la nouvelle municipalité révolutionnaire octroie un certificat de civisme à Joseph Guitard notaire afin qu'il puisse continuer à exercer sa fonction. Elle décide de changer le cimetière de place car il y a des exhalaisons dangereuses par temps chaud. De plus il rend l'église humide et gêne ses avances. Son entretien est trop cher. Le 13 février 1793 le maire Sicard, les notables, le commandant du bataillon de la garde nationale du canton, au pied de l'arbre de la liberté proclament la guerre au roi d'Angleterre et au stathouder des Provinces Unies. Après quoi le maire a juré à haute voix au nom de tous les citoyens de la commune de défendre jusqu'au dernier soupir la liberté, l'égalité, la souveraineté du peuple français dans toute son intégrité et de dénoncer comme ennemi public tous ceux qui tiendraient une conduite opposée, tous ceux qui tenteraient de faire revivre en France le pouvoir royal, ceux qui aspireraient à la dictature. Ceci prononcé chacun a baisé l'arbre de la liberté.

Un emprunt forcé de 880 livres, 13 sols, huit deniers est fait sur les 12 ou 20 grands contribuables de la Commune au profit des familles de volontaires. L'arrêté est signé par Calborde ~~adjoint~~, Sicard maire et le procureur.

Les besoins en hommes se faisaient sentir dans les armées de la république aussi réquisitionne-t-on 7 hommes de 18 à 40 ans non mariés ou veufs sans enfants.

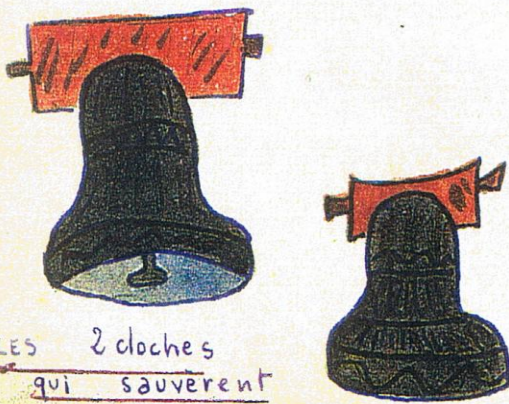
Le 24 juin 1793 un Conseil de sûreté est mis sur pied après la réunion du Conseil Général de la Commune, du juge de paix, du maire de Buzdanuel, de Maurestac, de Montgazin, d'Arribail et des 2 membres de la société populaire.

Le 6 juin 1793 l'acte constitutionnel de la Convention qui organise un gouvernement révolutionnaire centralisé est présenté au pied de l'arbre de la liberté parmi les acclamations, les chants et l'allégresse. Le 10 août le corps administratif prête serment publiquement. On saisi les brins de de Bontand émigré.

Malgré les décrets de 1792 de l'Assemblée exigeant que tous les objets et monuments en bronze rappelant la féodalité et existant dans les églises soient convertis en canon St Sulpice n'a rien fourni de ce métal.

Les représentants du peuple près de l'armée des Pyrénées (Baganel) constatent que la descente des cloches devant servir à la confection des canons est non exécutée. Une cloche par commune suffirait d'après eux car les citoyens sont plus intéressés à la défense de la liberté qu'à entendre leur bruit. Les cloches seront transportées au parc d'artillerie de

Toulouse. Le Conseil municipal St Sulpicien après avoir délibéré décide de donner deux cloches superflues. Les citoyens se chargeant de descendre les cloches toucheront 35 livres. Les 2 cloches enlevées étaient situées au N. perpendiculairement l'une sur l'autre, opposées à celle de l'horloge et à celle de Notre-Dame. Une paire de boeufs et 150 moutons ont été achetés pour



LES 2 cloches
qui sauveront
le carillon

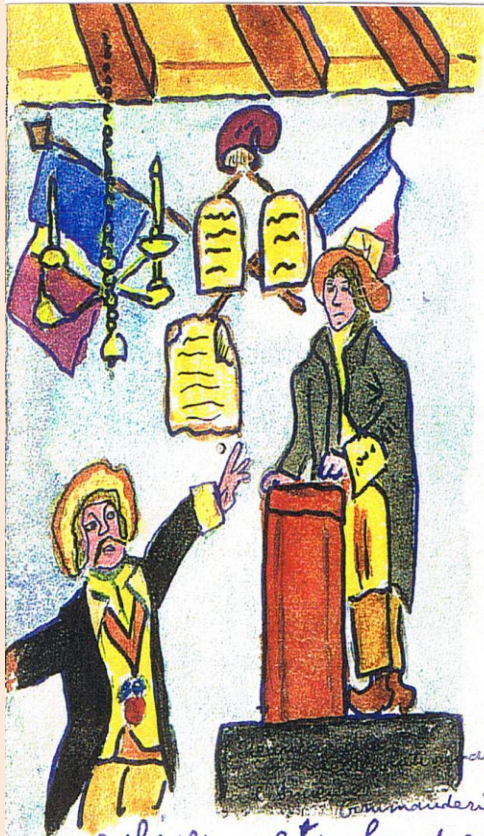


DANFLOUS
PROCEUREUR

l'armée des Pyrénées au tarif du maxima (taxe)
Le procureur Danflous est mis en arrestation.
Bertrand Mortier le remplace. Cette année
1793 laissera le souvenir d'une des époques les
plus dramatiques.

1.794 # An II

Cette période est marquée dans le village par des préoccupations surtout économiques. Un certain désarroi règne - causé par la réquisition d'hommes valides pour les armées et par l'inventaire des absistances. Une opposition sourde, aux révolutionnaires montagnards émerge. Elle se fortifie de tous les mécontents suscités par la crise économique, la vie chère, la levée en masse et les réquisitions. Le nouveau délégué représentant la Convention, Berganel requiert Jean Pierre Danflous pour être procureur de la commune. Quiconque le trouble sera regardé comme suspect. Danflous recense les fourrages de la commune, réquisitionne 8 evaux (4 plieuses). Un grenier public est organisé. Tous les citoyens y déposeront leurs provisions en grains ou farines qui entreront dans la confection du pain. Les habitants garderont seulement pour 2 mois 100 livres de blé ou farine. Le clergé n'a plus d'influence et la déchristianisation s'accroît.



Voici le texte de cet arrêté, influencé par l'agent national suppléant Barrault :

« Considérant que la Commune de Libre-Léze ne cesse depuis la révolution de causer aux autorités constituées les plus grandes sollicitudes pour l'aristocratie la plus complète dont étaient infectés la plupart des habitants et dont un nombre attendent dans les maisons d'arrêt la juste punition due à leurs forfaits, - considérant qu'au moment où l'on a cru voir régner le

calme et la paix dans cette commune si longtemps déchirée par les mouvements séditions provoqués par les ennemis de la révolution, l'esprit de parti semble avoir subjugué les citoyens qu'on a cru patriotes, afin de les conduire dans le principe que l'aristocratie ne cesse de creuser pour y englober les vrais amis de la liberté, considérant combien il importe de découvrir les auteurs des machinations ourdies par leur intrigue afin de faire triompher les ennemis du peuple, les citoyens ».

Sicard maire et son fils devront se rendre à Brieux pour s'expliquer
(26 juin 1794)



Assiette de la Révolution.



Chapelle de
St. Colombe

Les chapelles isolées de Saintes et Sainte-Colombe à la suite des ordres du représentant en mission Mallarmé sont démolies. Les St Sulpiciens assurent le charroi du bois de Lastrouges au port de Cayens sur la Garonne afin d'alimenter les fonderies de Toulouse.

Le bilan de cette année 1794 est positif pour notre vaillante commune car nos sages révolutionnaires ne prirent jamais de mesures reprehensibles à l'encontre des citoyens. Ils ne

frappèrent et encore avec discernement que lorsque'ils le furent obligés. Aucun acte de vandalisme, ni de gros excès furent enregistrés. On voulait la révolution mais on en extirpait les conséquences fâcheuses, on limitait les "dégâts". Sicard le maire se montra homme de talent, à la hauteur de sa tâche, d'où un grand crédit aux yeux de tous sauf des grands aristocrates. Son sens social très poussé le fit aimer car il aidait pendant la crise économique les familles défavorisées.

St Geniès voulant emprisonner
ses ennemis

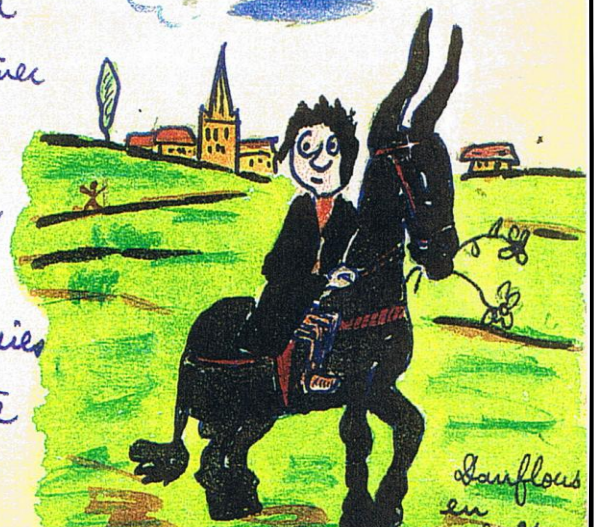
1795



Guittard était un homme consciencieux dans son travail mais sa personnalité peu éclatante. Les royalistes camouflés s'étaient rejoints de sa nomination car ils voyaient là un moyen d'essayer de remonter en surface. Plein de bonhomie à l'encontre de tous, l'autorité

lui manquait. Les contre-révolutionnaires en tirèrent parti en essayant le 16 messidor (mai) d'épurer les révolutionnaires ardents et en faisant désigner par d'obscures manœuvres St Geniès à sa place. Le représentant en mission gêné par sa venue le désigna comme maire.

St Geniès maire-noble en 1789, habile, chassé du pouvoir avait pris en haine la gente révolutionnaire et suspicieuse qui l'avait déboulonné. Obligé de fuir pendant les heures tragiques, il essaya en reprenant le pouvoir de déchaîner à St Sulpice sa haine implacable et les forces latentes de sa réaction vengeresse. Il voulait des représailles à l'encontre de nos sages révolutionnaires et peine en fonction il se transporte avec main forte chez Danflous





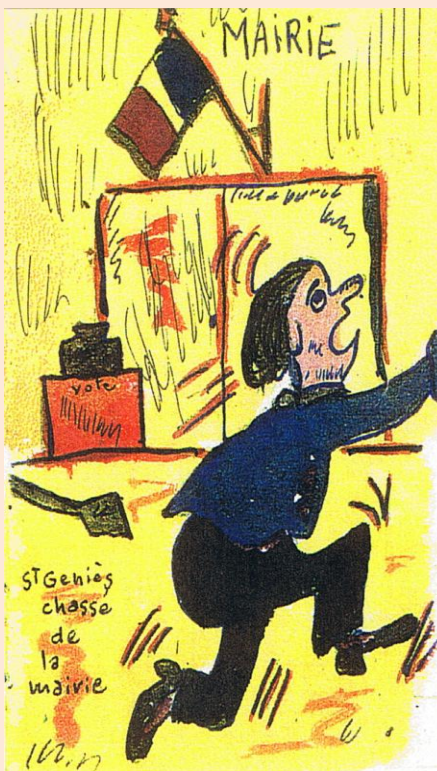
ex-agent national, chez Stuba et Sutra officiers municipaux afin de les arrêter.

Danflous prit la fuite. St Genies fit alors fouetter sa femme pour la faire parler. Stuba pris est incarcéré, mais grâce à la complicité de ses amis il s'évade de la prison de la mairie. Seul Sutra malchanceux, taxé d'être un robespierriste sera incarcéré à Toulouse.

Tous les autres grands révolutionnaires devant le chaos qu'a provoqué la chute de Robespierre ont provisoirement pris la fuite

Pierre Gicard ancien maire est injustement accusé par St Genies d'avoir été le chef des "terroristes" de la commune, d'avoir prêché le meurtre et le pillage, d'avoir procédé à des vexations arbitraires. Jean Pierre Danflous est catalogué d'homme très méchant, mauvais frère... Jean Pech et Ganne accusés d'être des membres d'un pseudo-comité du Sang. En définitive tous les révolutionnaires et sulpiciens sont qualifiés de "terroristes" par St Genies. Le procureur de la commune de St Sulpice très clairvoyant annule ces accusations partisans car la chute de Robespierre si elle marque un





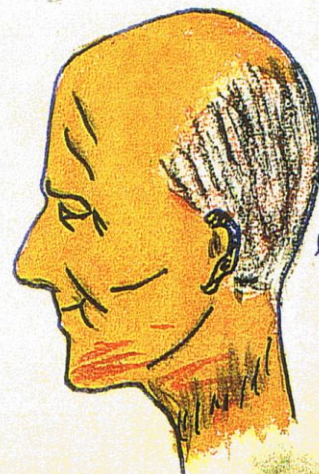
St Geniès
chasse
de
la
mairie
16.11

tournant décisif continue avec les thermidorien
l'œuvre révolutionnaire. Les thermidiens ne
tiennent pas à discréditer leurs partisans, car
eux aussi ont été mêlés mais blanchis, à toute
l'histoire de la Révolution.

St Geniès accusant se topillait lui-même
car la Révolution n'allait pas faire une marche
arrière. Malgré le réveil des aristocrates
et sulpiciens, la révolution thermidorienne calmera
St Geniès et les mesures vexatoires et cruelles qu'il
aura prises seront mal jugées. St Geniès sera
renversé le 16 vendémiaire an IV (1795) 9 octobre.

Le Directoire à Paris qui succède aux thermidiens tente
la première expérience d'un gouvernement républicain fondé
sur une constitution. Il veut livrer une guerre active au
royalisme, raviver le patriotisme, réprimer d'une main
vigoureuse toutes les factions, anéantir tout désir de
vengeance, faire régner la concorde. Les royalistes subissant
un cuisant échec lors de la rébellion de Paris matée par
Barras et Bonaparte, St Geniès
leur appui ne pouvait que nuire
leur sort.

La constitution de l'an III
amena ainsi des modifications dans
l'administration du district de Rieux.
Celui-ci fut supprimé. Le canton devint
une base de l'administration.



Paul
Barras
1755-1829
sièga
pendant tout
le Directoire



Ducrois pour montrer une fois de plus sa bonne foi républicaine va à Rieux remettre au nom de Libre. Les objets ne servant plus au culte puisque l'église est fermée : 4 calices, quatre portées, un ostensor, un ciboire et une petite boîte qui sert de ciboire pour les services de campagne, le tout en argent pesant 7 livres, 7 onces.

Le maire donne également 3 petites cloches enlevées au carillon (pesant 473 livres), un lustre à 7 branches pesant 132 livres, huit chandeliers complets et une croix pesant 62 livres. On ajoute au tout un porte-lampe, une clochette brisée pesant 20 livres, 4 bassins de cuivre, un encensoir, ou navette, une croix moyenne, un petit porte-lampe le tout pesant 24 livres.

Cette petite manne bienfaitrice pour la Caunterie servira à la fabrication des canons qui vomiront la mort et foudroieront tous nos ennemis. La réaction anti-religieuse est mise à profit pour la réquisition et le sequestre des vins, eaux-de-vie des émigrés et nobles du village.

L'agent national Dauffours constate que les Stulpiciens malgré la disette gaspillent clandestinement le pain ou le revendent au marché noir à Toulouse. Pour remédier à cet état de chose il décide de n'établir dans le village qu'un seul boulanger. Les bons de pain seront distribués par la municipalité proportionnellement ^{au nombre} des membres des familles.

Malgré cela l'administration révolutionnaire municipale

reste souple et répond mollement aux ordres venus du chef lieu de district ou de Bourges. Plein de bon sens et de clairvoyante intelligence Licard parfois essaye de couvrir malicieusement les ordres, parfois absurdes, non exécutés. Le maître ~~de~~ bonne tenue révolutionnaire du canton où le village de Montgazin est cité en exemple car ses révolutionnaires l'avaient baptisé Montmarat.

La situation économique dans ce chaos était dramatique sur l'ensemble du territoire français. La soudure entre les récoltes de 1793 et la moisson de 1794 paraissait précaire. Dans le village les stocks de blé et de farine sont épuisés le 15 prairial an II. Les autorités sont aussitôt alarmées et le Conseil révolutionnaire fait appel pour se ravitailler aux communes de Saint-Ybars et Lézat.

Robespierre qui à Paris fait un essai de dictature sociale met la vertu à l'ordre du jour, au même titre que la Terreur. Il veut montrer le passage du règne du crime à celui de la justice et institue les tribunaux d'exception chargés de détecter les aristocrates et les ennemis du peuple catalogués d'affameurs.

L'administration municipale en cette période où une main de fer tient la France ruse, louvoie ~~pe~~ c'est ainsi qu'elle reçoit un appel très important du chef-lieu de district,



Robespierre

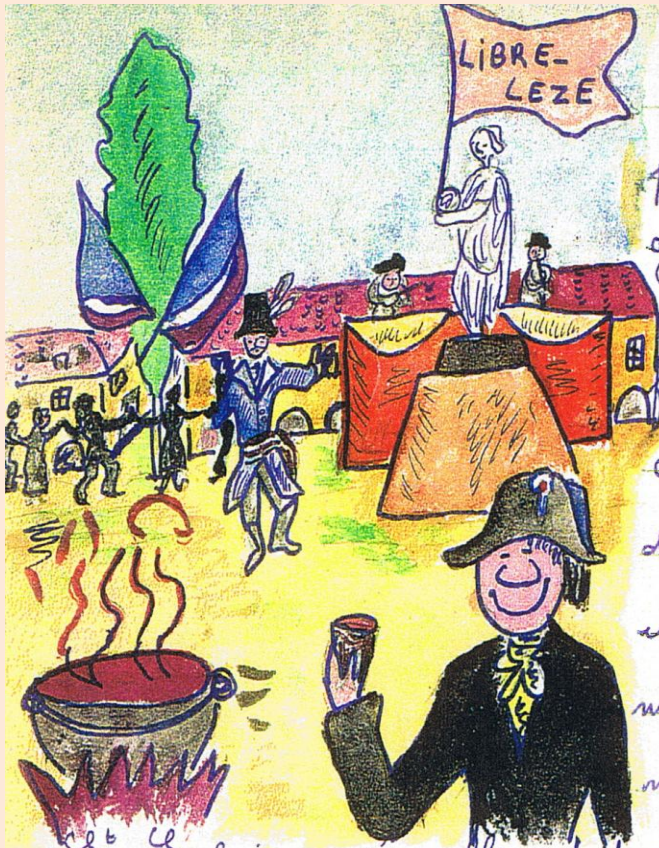


mission d'heberger les pèlerins de la Terre Sainte.

Cet ordre vit son importance augmenter avec la Croisade.

Devenus propriétaires des terres ^{et} sulpiciennes les chevaliers locaux de l'ordre, comprirent très tôt la haute importance stratégique et économique de ce lieu : à la Croisée des routes de la Méditerranée à l'Atlantique, au verrou de la haute vallée de la Gèze.

Dès 1110 l'ordre commença à défricher et s'installa en fondant un poste militaire fortifié (ancienne commanderie). En 1118, l'ensemble de l'ordre des chevaliers reprenait l'épée et se transforma en combattant. Les chevaliers se distinguèrent désormais des frères servants consacrés aux hospices. Ils rivalisèrent avec les templiers en Palestine pour défendre les pèlerins et le tombeau du Christ. Obligés de quitter la Palestine devant les victoires des Turcs, les "hospitaliers" se retirèrent d'abord à Chypre, puis à partir de 1310 à Rhodes. Un dernier recul au XV^{ème} siècle les établit à Malte sous le nom de chevaliers de Malte. L'ordre ^{et} sulpicien quant à lui doit toujours au grand Trévire de Toulouse



La déchristianisation influencée par le représentant en mission Darty-goyte s'^{développe} accentue. La période terroriste s'étend et l'église est fermée par ordre des autorités. Notre commune portant un nom de saint est engagée à prendre une autre appellation. Sur la motion d'un membre, le Conseil municipal accepte à l'unanimité que

St Sulpice s'appelle "Libre-LÈZE". Dans la fièvre anticléricale qui sévit, la croix de mission est enlevée le 3 germinal de son piedestal situé sur la place publique. On la transporte à l'église en attendant qu'elle soit utilisée au profit de la République.

L'église fermée est transformée en temple de la raison. La fête de la raison y a lieu (véritable mascarade anticléricale) pour démontrer la victoire de la philosophie sur le fanatisme.

Une petite insurrection s'amorce à St Sulpice, fomentée par des éléments pro-monarchistes et cléricaux. Elle est rapidement



Paysanne
sous la
Révolution

démasquée et matée grâce au zèle des révolutionnaires.

Après cette tentative de "putsch" l'agent national Dauflois demande qu'on lui indique tous les nobles et prêtres de la commune afin qu'il puisse les incarcérer à Toulouse.

Licard le maire répond qu'il ne connaît comme nobles ou privilégiés résidant dans la commune que Guillaume de St Genies (ancien maire) et J. P. Laborde curé constitutionnel de St Sulpice qui averti avait pris ses précautions en démissionnant de prêtre.

Devant son insuccès et l'attitude énergique de Licard qui tente de sauver les têtes, Dauflois ordonne aux officiers municipaux de comprendre dans la liste des nobles, le maire en exercice.

Licard après une plaidoirie imagée se justifie et gagne l'acquiescement. Il démontre qu'il a servi la cause révolutionnaire avec zèle depuis 1789, qu'il fut un temps où il se crut noble de bonne foi parce qu'il avait servi très jeune à titre d'officier dans le régiment d'Aquitaine et que certains de ses aïeux avaient servi également, mais que depuis ayant voulu faire servir ses enfants en cette qualité et devant faire ses preuves de noblesse auprès des généalogistes il ne l'a pas pu, aussi ses enfants ont-ils débuté dans l'ancien régime et le nouveau à titre de soldats volontaires (7 avril 1794. ou 17 germinal an II)



Antoine Sicard, frère du maire, chef de bataillon des gardes nationales du canton s'inscrit volontaire pour servir sous les ordres du général Servan dans l'armée des Pyrénées. Le maire rassemble le 14 avril dans l'église pour la réquisition des troupes les citoyens entre 18 et 40 ans comme prévu. Le tirage au sort est adopté. On a fait 42 billets dont 35 de blanc, sept de noir (noir = soldat de la République). Deux sur les sept malchanceux se font remplacer. Ils équiperont à leur frais les citoyens délégués pour servir à leur place.

Le 20 Mai le citoyen Cassagne fermier des chaises de l'église pour 80 livres, rend compte de sa gestion et de la levée des recettes. L'église étant abandonnée Cassagne ne donne que 20 livres.

Craignant la révolution intérieure le 22 Mai on dresse la liste des suspects de la Commune. Sur la feuille on met d'un côté les noms de tous les patriotes et de l'autre ceux de tous les aristocrates. Le résultat donne 177 patriotes et 77 aristocrates. La liste est envoyée au citoyen commissaire de surveillance. Les aristocrates ont été désarmés et les patriotes une douzaine munis de fusils.

La municipalité fit arrêter et conduire au chef lieu de district 10 hommes reconnus les plus suspects et 2 autres retenus en arrestation dans leur maison au raison de maladie. La veuve de Boutaud mère de 3 émigrés (parmi lesquels l'ancien maire) est en arrestation dans sa maison.

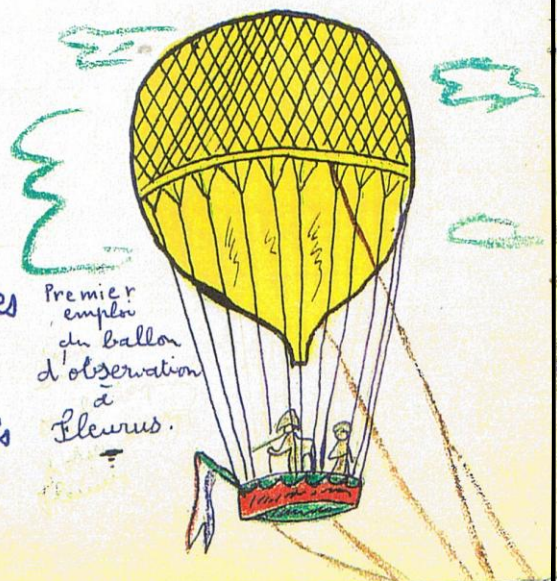


Garde sulpicien
montant la garde
devant l'église

La fête de l'Être Suprême après le retour triomphal de Girard qui s'est justifié à Rieux s'organise. Cette fête par laquelle on revient à la divinité sans avoir recours aux prêtres marque un tournant de la politique de déchristianisation entreprise en France par Hébert et Chaumette. L'idée de l'Être Suprême et de l'immortalité de l'âme était un appel continu à la justice, d'essence sociale et républicaine. La fête a lieu le 26 messidor

(an II). Une réquisition fraternelle est publiée au ~~bruit~~ bruit du tambour. Tous les citoyens de la commune, ralliés sur la place publique sont conduits au Temple de la Paison (église) au son des instruments et avec des chants patriotiques. Le maire dans l'église fait un discours civique propre à éclairer les habitants et à propager les vrais principes montagnards qui doivent sauver la chose publique et faire triompher la liberté et l'égalité.

Après quoi il lit les nouvelles victorieuses de nos armées. Robespierre avait opposé aux puissances coalisées 700.000 soldats (victoire de Richemont dans le Nord, victoire de Fleurus (Héber, Jourdan, Hoche), victoire sur



Premier
emploi
du ballon
d'observation
à
Fleurus.



les Pyrénées (envahissement de la Catalogne)
 Dans l'euphorie les habitants fiévreux sont
 ramenés autour de l'arbre de la liberté
 où les serments sont prononcés. Et sept heures
 du soir la fête est ouverte et l'on danse
 la carmagnole autour d'un feu de joie.

Le 28 thermidor an II (août 1794) Sicard,
 qui pourtant avait été pondéré et compréhensif
 durant la Terreur est obligé de se démettre
 de ses fonctions de maire. Le renversement

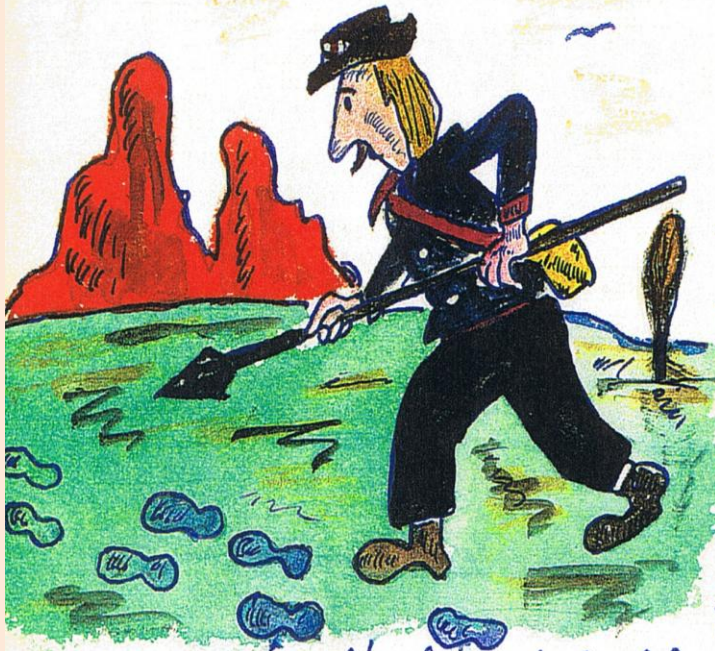
de Robespierre qui a été guillotiné en est la cause. On interprète
 chez certains St Sulpiciens la chute de Sicard comme la victoire
 du modérantisme sur le jacobinisme. A la suite des pressions
 du représentant en mission, à la suite des petites querelles de cloches,
 Guittard greffier, effacé, est nommé maire à la place.

Dès sa prise de pouvoir Guittard constate qu'un problème
 angoissant se pose pour l'avenir de la jeunesse sulpicienne : celui
 de l'éducation. Le maire remarque qu'il ne se présente personne
 pour remplir les fonctions d'instituteur
 conformément aux décrets de la Convention.

« Il serait temps dit-il de s'en procurer
 un de probité, de bonne conduite, d'un pur
 civisme, ayant les talents requis à tout
 bon républicain ». La nouvelle maire n'étant
 pas terminée le presbytère, maison curiale
 (rue du milieu - anciennes écoles) devient le 15
 vendémiaire an III la mairie (6 octobre 1794).



la garde
sulpicienne
poursuivant
un royaliste



Dauflous toujours populaire obtient 110 voix sur 125 comme agent municipal.

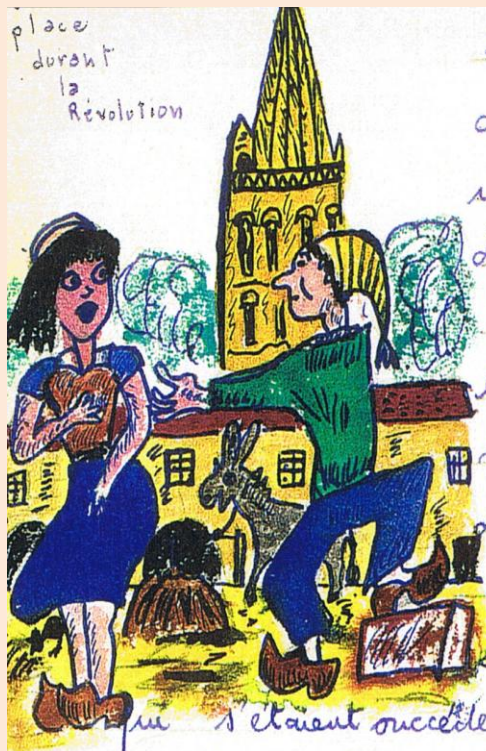
Tout rentre dans l'ordre, mais le maire signale qu'en décembre 1795 les royalistes mettent tout en œuvre dans cette commune pour faire de ce pays une nouvelle Vendée. La municipalité a la douleur de voir les républicains de cette commune opprimés par les royalistes qui ont

renversé l'arbre de la liberté avec fureur. Deux émigrés royalistes sèment la panique à Auribail et plein d'audace s'emparent de l'écharpe de l'agent municipal. La garde nationale st. sulpicienne les poursuit sans succès jusqu'à St-Ybars, en passant par Montgazin.

Dès janvier 1796, le Directoire qui reconnaissait tous les cultes, n'en salariait aucun, défendait les cérémonies hors de l'enceinte des édifices religieux, résolut le problème du clergé.

Le catholicisme favorisé à nouveau par cette mesure renait à St Sulpice et Vidal s'installe ministre du culte catholique.

place
durant
la
Révolution



L'ordre réapparaît : un conseil municipal est chargé de faire les proclamations et invitations, un garde champêtre est nommé, le premier cy date.

Cependant, il fallait reprendre sérieusement en main l'administration du village qui avait souffert, ou le manque de crédit et l'échauffement des esprits de la crise révolutionnaire.

D'après un rapport de 1796 la commune était en très mauvais état. Les municipalités qui s'étaient succédées n'avaient pu se pencher sur les problèmes d'urbanisme et de propreté tant elles étaient absorbées par les mesures à prendre. Les pavés des rues sont dans un état désastreux et les voitures sont arrêtées dans leur marche par les fondrières. De nombreux habitants mettent le fumier devant leur porte et à l'intérieur même de l'actuelle place de la mairie. Les cochons divaguent n'importe où. Les meuniers laissent leurs ânes attachés devant leur porte ou sur la place publique. Les citoyens plus ou moins mal habillés portent fièrement en permanence, obligatoirement la cocarde tricolore au chapeau ou sur la veste.

L'atmosphère se détend, on songe à s'amuser et l'on ne manque pas une occasion d'organiser des fêtes.

En juin 1796 a lieu la fête de l'agriculture où l'on voit déposer des outils sur l'autel de la patrie. La garde nationale

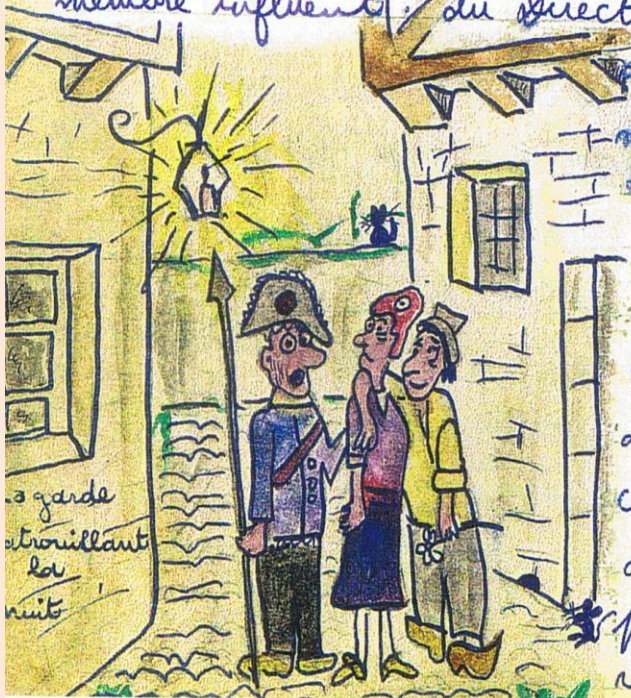
défile et on danse autour du feu de joie. Le mois suivant la fête de la souveraineté du peuple, la fête des vieillards. En octobre la fête des vendanges.

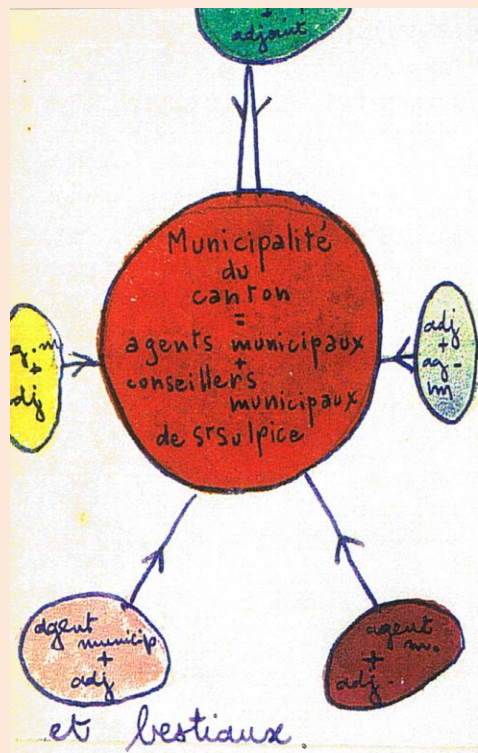
Le maire Montequieu parfois absorbé dans sa tâche est secouru énergiquement par l'agent municipal Izard qui en est fait le maître de la commune.

Vers le 8 août 1793 une bande royaliste formée de conscrits réfractaires, de déserteurs, de payans, sous les ordres du comte Jules de Pauls de l'intégrable menace Toulouse, s'empare de Calmont. Les gardes nationaux et sulpiciens grossis d'autres unités extérieures le rencontrent au Ternet sur le crige et l'obligent à fuir. Il rejoint alors Aburet, virulent foyer royaliste. L'adjudant général Vigose des gardes nationales passa à St Sulpice pour inspecter nos gardes et pour surprendre les royalistes. Les royalistes vaincus se réfugièrent en Espagne. La situation n'en demeura pas moins troublée.

Bonaparte après ses victoires d'Italie devenant un membre influent du Directoire propose de réorganiser les départements. Le canton de St Sulpice

subit des rectifications de limite. La commune de Beaumont y est réunie. La garde sulpicienne patrouille sans arrêt et ordre lui est donné d'appréhender après dix heures du soir tous les individus errant, chahutant, criant dans les rues avec armes ou sans armes. Ils seront pris comme perturbateurs du repos public.





Seule l'administration municipale et sulphicienne avait la haute main sur toutes les administrations des communes du canton. Dans chaque commune on avait été un agent municipal et un adjoint. Les agents municipaux se réunissaient avec les conseillers municipaux et sulphiciens pour former la municipalité du canton.

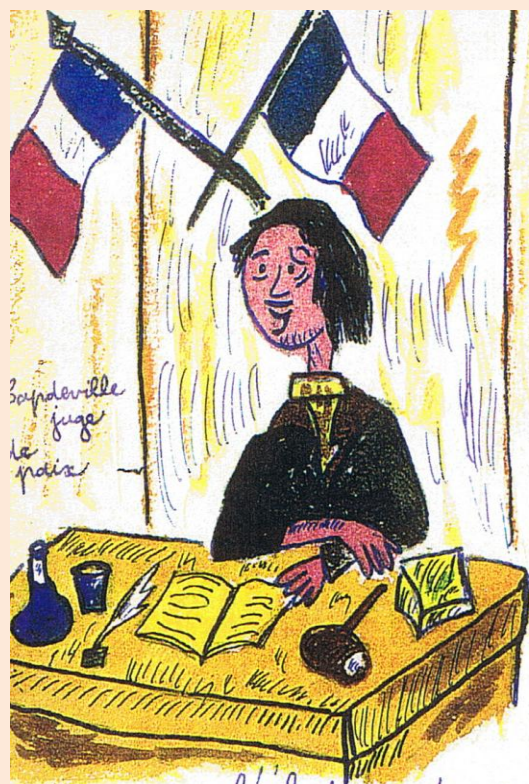
Le renforcement de notre dispositif militaire demandait des sacrifices nouveaux ~~qui~~ qui amena dans la commune de nombreuses réquisitions en hommes, en grains et bestiaux.

• Quand le Directoire fut établi et qu'il eut démis St Sulpice de ses fonctions le représentant du peuple Clauset fit élire une nouvelle municipalité.

Bruno Montesquieu officier de santé qui s'est distingué dans les campagnes révolutionnaires est nommé maire de St Sulpice. Ayant peu trempé dans les polémiques révolutionnaires du village il essaya de trouver un juste milieu pour la conciliation tout en conservant les positions acquises. (octobre 1795). La justice de paix est réorganisée par lui pendant qu'on forme la garde nationale (3 Brumaire an IV - novembre 1795). Cette dernière est composée de 159 membres et divisée en 2 compagnies formées l'une dans la section du midi de la ville, l'autre



Bruno
Montesquieu
maire



dans la section du Nord. Les révolutionnaires en fuite mais réhabilités, sont revenus après l'échec royaliste. Douffous qui avait été accusé par St Genies, prend sa revanche, on le nomme capitaine de la section du Nord, J. Pierre Deltrach, capitaine de la section du Nord. Guittard qui à un moment donné avait été maire recdevient secrétaire de la municipalité.

Le 10 Brumaire an IV (novembre) une grande réunion s'organise à l'église

pour l'élection du juge de paix et du président de la municipalité. Pour une fois tout se passe dans la légalité. Les royalistes revenus, prennent la parole contre attaquent violemment et accusent. Pascal de Bontaud frère de deux émigrés prend à parti les anciens montagnards Douffous, Tubac, Lutra. Ceux-ci, avec éloquence, démolissent les accusations en présentant des pièces justificatives qui attestent que pendant la Terreur, ils n'ont fait qu'exécuter les ordres reçus. De plus ils ne les ont exécutés que d'une manière légère, qui aurait pu entraîner leur perte.

Bontaud houpillé se fait expulser "mann militari" de l'église par la garde nationale. L'incident clos Capdeville de Puydaniel est nommé juge de paix.

Borune de Montloquieu est porté par les suffrages (80 voix ou 122 votants) à la présidence de l'administration municipale.

En 1793 les royalistes plantent des croix en bois aux Gayzillas. A la suite de cette provocation la garde nationale les enlève et arrête à Beaumont deux prêtres réfractaires notaires, agents royalistes qui faisaient le culte secret alors qu'existait la liberté des cultes.

Le royaliste Bernard Jufour seigneur de Beaumont est incarcéré.

Ces spasmes de mouvements révolutionnaires ou réactionnaires manquaient de racines dans l'opinion, bien peu de st oulpiciens et de français étaient disposés à revivre les affres de la Terreur.

En cette fin de révolution la misère des mauvaises années avait disparu. Le sort du village était lié aux récoltes ; or, il y eut une suite de récoltes surabondantes qui provoquèrent la chute des prix ; les consommateurs en profitèrent, mais la masse des producteurs en souffrit. Le commerce st fleurit dans le village et les foires reprirent de l'importance.

Le Directoire avait redressé en France la situation intérieure mais la guerre sévissait encore aux frontières.

L'opinion des st oulpiciens - comme celle des autres français était fatiguée, divisée, mais toute disposée à se rallier à un chef qui apporterait la paix. Paix extérieure d'abord supprimant les réquisitions, la conscription, diminuant les impôts favorisant le développement économique.

Paix intérieure également, capable de contenir jacobins et royalistes, ainsi que les brigands, amenant la fin des persécutions religieuses, des prestations de serment, des fêtes obligatoires, et des arrestations ou déportations.

Le bilan du Directoire n'étant pas défavorable, ne fut pas dédaigné par le brillant général Bonaparte qui le 9 novembre 1799 s'empara du pouvoir, devint premier Consul, puis le 2 décembre 1804 empereur.

L'EMPIRE



Napoléon

Pendant la période napoléonienne les cantons rendirent leurs attributions administratives par la formation des arrondissements. En 1800 St Sulpice sur Lèze perdit le rang de chef lieu de canton.

La culture dans le village ne fit que très peu de progrès. Les efforts des novateurs se heurtèrent aux redoutables obstacles qui étaient les stipulations des baux ruraux, la routine paysanne, l'insuffisance des ressources financières, et le cycle fermé de l'économie familiale polyculturelle. La production du blé augmenta irrégulièrement dans le village, au

hasard des variations climatiques jusque
vers 1811, mais la culture de la
pomme de terre fit un essor prodigieux.

Les vignes furent plantées en grand
nombre par les habitants. Cette culture

avait de l'extension, chacun voulant couvrir
sa propre consommation de vin.

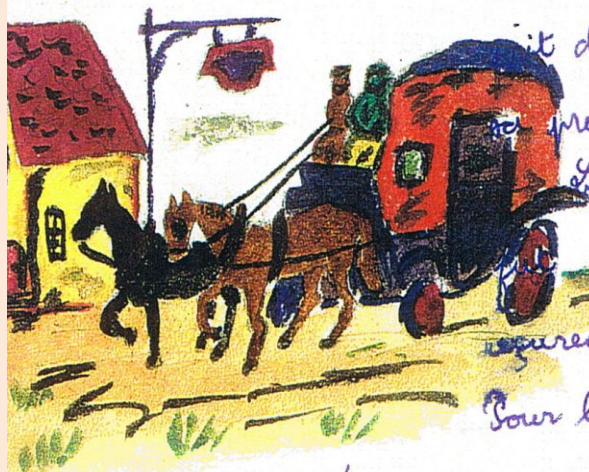
Le réseau des routes de la commune
fut amélioré. Les routes existantes

requièrent des revêtements consistants.

Pour les marchandises en provenance
des grandes cités on avait recours à des rouliers d'occasion,
paysans propriétaires d'une voiture et d'un attelage qui
faisaient les transports.

La conscription pour l'armée vers 1811 pesait lourdement
sur les ot miliciens qui n'avaient pas les moyens
d'acheter un remplaçant.

Pendant cette période les victoires éclatantes de
l'empereur alimentaient la "gazette" locale, surtout
lorsque des permissionnaires rentraient. Toutefois Napoléon fut
aimé car il avait stabilisé les conquêtes de la Révolution,
aussi bien l'égalité de l'impôt, que l'uniformisation de
la loi. Ses victoires firent aimer sa légende.



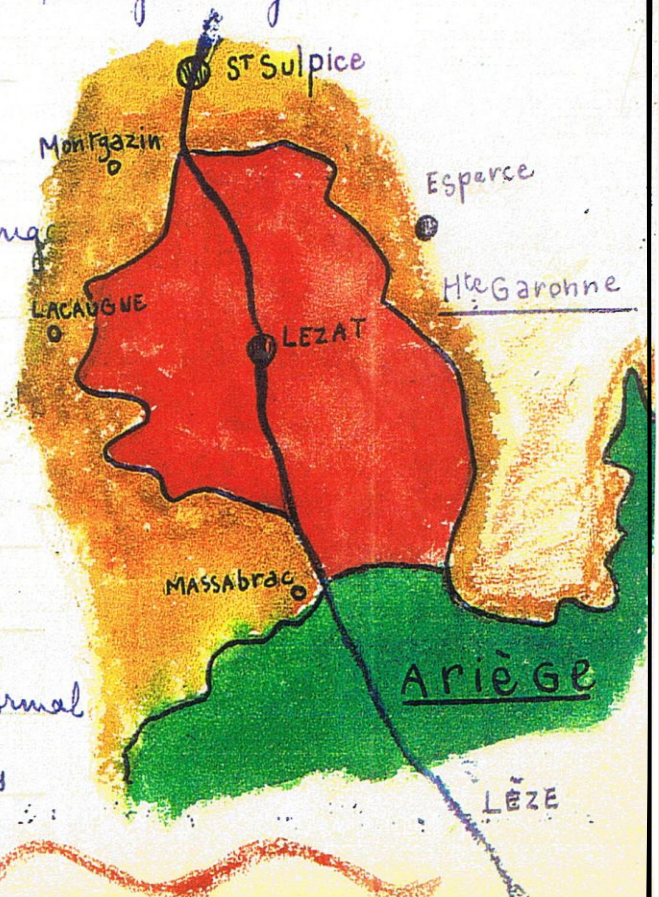
1.839

Sous Louis-Philippe la plus grande part de l'épargne de nos stulpiciens reste dans le bas de laine, ou est investie en placements hypothécaires par l'intermédiaire du notaire. Les fonds économisés sortent seulement pour acheter des terres et des immeubles. La véritable fortune du village reste foncière.

Malgré la croissance de la production le prix moyen de l'hectolitre de blé oscille de 22 francs à 15 francs. La faiblesse de l'élevage dans le village est notable malgré le grand nombre de moutons.

A cette époque on voulait annexer par voie d'échange le territoire de Lézat à St Sulpice, qui formait une presqu'île ». Le projet n'aboutit pas.

La récolte de blé de 1846 fut déplorable. Et son prix normal de 22f l'hl passa à 29 francs



et même 40 francs lors de la soudure. Heureusement la récolte de 1847 fut bonne.

La révolution de 1848 qui chassa Louis-Philippe et fit passer de 250.000 à plus de 9 millions le nombre des électeurs combla d'aise les st-sulpiciens qui escomptaient une amélioration rapide de leur sort.

Napoléon III

La France sous Napoléon III fit une rapide promotion dans l'économie moderne du monde, grâce à son remarquable essor industriel. La prospérité de notre cité en profita et nos commerçants s'enrichirent.

Pour cette relance économique vers 1850 on aménagea la route de la Liège. On la refit, l'empierra pour que les diligences et les rouliers puissent y circuler rapidement. On aménagea aussi la transversale Capens-Châtelineau. Les ponts de Capens (payant) et d'Châtelineau furent remaniés.

La Liège fut recreusée et redressée. Par endroit on l'élargit car la rivière coulait parfois au milieu de marécages, débordait en période de crue, envahissait et ravageait les prairies.

La majorité des st-sulpiciens durant cette période était napoléonienne malgré la virulence d'éléments républicains. Le vote pour le sénatus-consulte du 20 avril 1870 modifiant la constitution selon

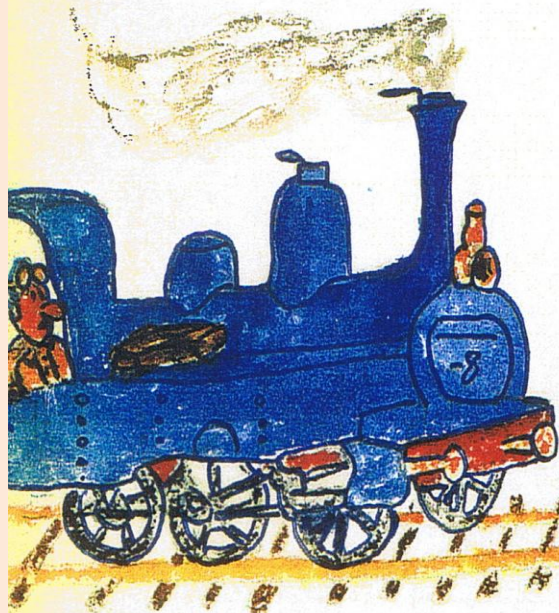
les vœux de l'empereur le démentir. Pourtant quelques mois plus tard, après les premiers échecs de la guerre franco-allemande, l'Empire s'effondrait (4 septembre 1870)

1905

Sous l'impulsion d'Emile Combes, président du Conseil, honnête homme, philosophe spiritualiste, autoritaire, mais violemment anticlérical le midi modernise ses voies de communications.

On construit la voie ferrée étroite, d'intérêt local de Toulouse à Sabarat par Muret et la vallée de la Lèze (67 km)

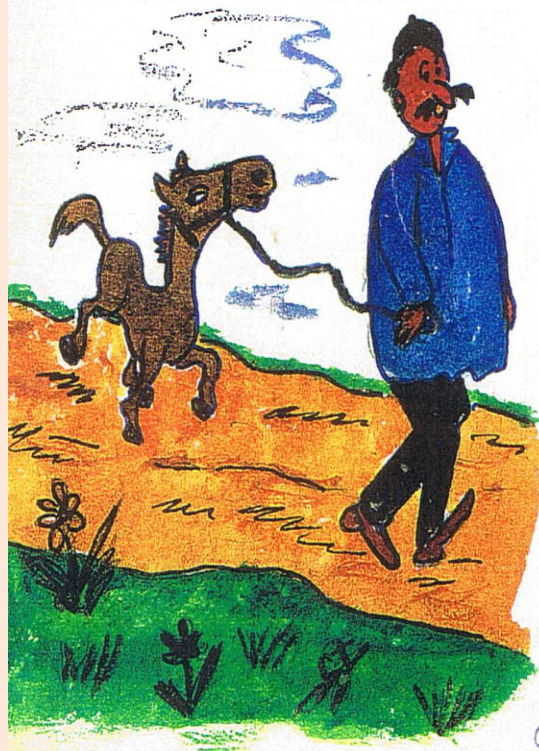
La voie est ouverte jusqu'à St Gulpice en 1905 date à laquelle fut promulguée la loi sur la séparation de l'église et de l'Etat.



St Gulpice devient tête de ligne et les locomotives y font leur approvisionnement en eau. La gare devient le poumon de la cité et favorise ses foires renommées jusqu'à Charbonne. L'outillage agricole se développe et se répand d'autant plus vite, que par suite de l'exode de certains st gulpiciens vers Toulouse la main-d'œuvre manque. Les prairies et les cultures fourragères s'étendent

Malgré tout le paysan st gulpicien fonde sur le système agricole polycultural la sécurité de sa vie. Il subordonne à ses cultures ses habitudes et ses mœurs. Il leur associe des usages érigés en lois, des croyances et des préjugés, tout un folklore rustique.

Malgré les progrès industriels de ce XX^e siècle (début) la routine devenait aux yeux des paysans et artisans synonyme de sagesse, car elle s'appuyait sur le résultat longtemps éprouvé des expériences accumulées par des générations de travailleurs. La tradition fit ainsi peser sur eux une contrainte morale et psychologique dont ils ne commenceront à se défaire qu'en 1955. A l'expérience les paysans de cette époque ne pouvaient opposer que l'expérience et étaient hors d'état matériellement et intellectuellement de la tenter eux-mêmes. Le système qui leur assurait une tranquillité contre les aléas climatiques n'était pas d'un grand profit.



Or la constitution économique de notre pays devait pousser les agriculteurs à la recherche de spéculations commerciales, celles-ci, entraînant la poursuite de rendements massifs et de qualité. Un divorce semblait exister entre la vie industrielle et paysanne. Nos paysans vivaient "confortablement" mais ne s'enrichissaient pas au vrai sens du mot. Pour s'entraider ils ne formèrent que des sociétés de "Secours Mutuel" qui n'avaient rien à voir avec leurs productions. Le village continua à stagner dans son conservatisme au lieu de devenir le pilote de la riche vallée. A l'écart des grands foyers industriels il végéta, assurant sa force sur le négoce et les transactions agricoles.